

ASSEMBLÉE NATIONALE

JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SESSION ORDINAIRE DE 2005-2006

Articles, amendements et annexes

Séances du mercredi 1^{er} février 2006



**JOURNAUX
OFFICIELS**

132^e séance

Annexes

DÉPÔT D'UN PROJET DE LOI

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 1^{er} février 2006, de M. le Premier ministre, un projet de loi relatif au contrôle de la validité des mariages.

Ce projet de loi, n° 2838, est renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, en application de l'article 83 du règlement.

DÉPÔT D'UN RAPPORT

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 1^{er} février 2006, de M. Jérôme Bignon, un rapport, n° 2836, fait au nom de la commission des affaires économiques, de l'environnement et du territoire sur le projet de loi ratifiant l'ordonnance n° 2005-136 du 17 février 2005 relative à la garantie de la conformité du bien au contrat due par le vendeur au consommateur (n° 2293).

DÉPÔT D'UN RAPPORT EN APPLICATION D'UNE LOI

M. le président de l'Assemblée a reçu, le 1^{er} février 2006, de M. le Premier ministre, en application de l'article 67 de la loi n° 2004 – 1343 du 9 décembre 2004 de simplification du droit, le rapport de suivi de la loi relative à la politique de santé publique.

DÉPÔT D'UN RAPPORT D'INFORMATION

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 1^{er} février 2006, de M. André Schneider, un rapport d'information, n° 2839, déposé par la délégation de l'Assemblée nationale pour l'Union européenne sur l'efficacité énergétique dans l'Union européenne (Com [2005] 265 final / E 2914, Com [2003] 739 final / E 2478 et Com [2005] 35 final / E 2834).

DÉPÔT D'UN AVIS

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 1^{er} février 2006, de M. Jean-Michel Fourgous, un avis, n° 2837, fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur les articles 1, 2, 3, 4, 5, 15 et 21 *ter* du projet de loi, adopté par le Sénat après déclaration d'urgence, de programme pour la recherche (n° 2784).

DÉPÔT D'UN PROJET DE LOI MODIFIÉ PAR LE SÉNAT

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 1^{er} février 2006, transmis par M. le Premier ministre, un projet de loi, modifié par le Sénat, relatif aux parcs nationaux, aux parcs naturels marins et aux parcs naturels régionaux.

Ce projet de loi, n° 2840, est renvoyé à la commission des affaires économiques, de l'environnement et du territoire, en application de l'article 83 du règlement.

ORGANISME EXTRAPARLEMENTAIRE

CONSEIL NATIONAL POUR LE DÉVELOPPEMENT,
L'AMÉNAGEMENT ET LA PROTECTION
DE LA MONTAGNE

(5 postes à pourvoir)

La commission des affaires économiques, de l'environnement et du territoire a nommé, le 14 décembre 2005, MM. Jean-Marie Binetruy, François Brottes et Daniel Spagnou.

M. le président de l'Assemblée nationale a nommé, le 1^{er} février 2006, MM. Michel Bouvard et Jean Lassalle.

TEXTES SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION

Transmissions

M. le Premier ministre a transmis, en application de l'article 88-4 de la Constitution, à M. le président de l'Assemblée nationale, les textes suivants :

Communications du 31 janvier 2006

E 3074. – Proposition de directive.../... du Parlement européen et du Conseil du [] relative au contrôle par l'État du port (refonte) (COM [2005] 0588 final) ;

E 3075. – Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil modifiant le règlement (CE) n° 883/2004 concernant la coordination des systèmes de sécurité sociale, et déterminant le contenu de l'annexe XI (COM [2006] 0007 final).

